IEC 60335-2-15

Edition 7.0 2024-11

INTERNATIONAL STANDARD

NORME INTERNATIONALE

Household and similar electrical appliances – Safety – Part 2-15: Particular requirements for appliances for heating liquids

Appareils électrodomestiques et analogues – Sécurité – Partie 2-15: Exigences particulières pour les appareils de chauffage des liquides

INTERNATIONAL ELECTROTECHNICAL COMMISSION

COMMISSION ELECTROTECHNIQUE INTERNATIONALE

ICS 13.120, 97.040.50

ISBN 978-2-8322-9905-0

Warning! Make sure that you obtained this publication from an authorized distributor.
Attention! Veuillez vous assurer que vous avez obtenu cette publication via un distributeur agréé.

® Registered trademark of the International Electrotechnical Commission
Marque déposée de la Commission Electrotechnique Internationale

CONTENTS

FOREWORD 4
INTRODUCTION 7
1 Scope 8
2 Normative references 9
3 Terms and definitions 10
4 General requirement 12
5 General conditions for the tests 12
6 Classification 12
7 Marking and instructions 13
8 Protection against access to live parts 16
9 Starting of motor-operated appliances 16
10 Power input and current 16
11 Heating 16
12 Charging of metal-ion batteries 19
13 Leakage current and electric strength at operating temperature 20
14 Transient overvoltages 20
15 Moisture resistance 20
16 Leakage current and electric strength 23
17 Overload protection of transformers and associated circuits 23
18 Endurance 24
19 Abnormal operation 24
20 Stability and mechanical hazards 27
21 Mechanical strength 28
22 Construction 29
23 Internal wiring 35
24 Components 35
25 Supply connection and external flexible cords 36
26 Terminals for external conductors 36
27 Provision for earthing 36
28 Screws and connections 36
29 Clearances, creepage distances and solid insulation 37
30 Resistance to heat and fire 37
31 Resistance to rusting 37
32 Radiation, toxicity and similar hazards 37
Annexes 44
Annex B (normative) Battery-operated appliances, separable batteries and detachable batteries for battery-operated appliances 45
Annex C (normative) Ageing test on motors 46
Annex R (normative) Software evaluation 47
Bibliography 48

Figure 101 – Probe for measuring surface temperatures 37

Figure 102 – Schematic representation of the 30 ml spillage test 38
Figure 103 – Arrangement of work surface for spillage test on built-in appliances 38
Figure 104 – Spillage solution bottle 39
Figure 105 – Detail of bottle cap and position of hole 39
Figure 106 – Bottle position for the spillage test 40
Figure 107 – Test cabinet including separation board, position of funnel and example for direction of tilt 40
Figure 108 – Schematic representation of the clamp position of different designs 41
Figure 109 – Schematic representation of the horizontal movement test 42
Figure 110 – Schematic representation of the vertical movement test 42
Figure 111 – Rotation of the frothing or hot water nozzle 43

Table 101 – Maximum temperature rises for specified external accessible surfaces under normal operating conditions 19

INTERNATIONAL ELECTROTECHNICAL COMMISSION

_____

HOUSEHOLD AND SIMILAR ELECTRICAL APPLIANCES – SAFETY –

Part 2-15: Particular requirements for appliances for heating liquids

FOREWORD

1) The International Electrotechnical Commission (IEC) is a worldwide organization for standardization comprising all national electrotechnical committees (IEC National Committees). The object of IEC is to promote international co-operation on all questions concerning standardization in the electrical and electronic fields. To this end and in addition to other activities, IEC publishes International Standards, Technical Specifications, Technical Reports, Publicly Available Specifications (PAS) and Guides (hereafter referred to as "IEC Publication(s)"). Their preparation is entrusted to technical committees; any IEC National Committee interested in the subject dealt with may participate in this preparatory work. International, governmental and non-governmental organizations liaising with the IEC also participate in this preparation. IEC collaborates closely with the International Organization for Standardization (ISO) in accordance with conditions determined by agreement between the two organizations.
2) The formal decisions or agreements of IEC on technical matters express, as nearly as possible, an international consensus of opinion on the relevant subjects since each technical committee has representation from all interested IEC National Committees.
3) IEC Publications have the form of recommendations for international use and are accepted by IEC National Committees in that sense. While all reasonable efforts are made to ensure that the technical content of IEC Publications is accurate, IEC cannot be held responsible for the way in which they are used or for any misinterpretation by any end user.
4) In order to promote international uniformity, IEC National Committees undertake to apply IEC Publications transparently to the maximum extent possible in their national and regional publications. Any divergence between any IEC Publication and the corresponding national or regional publication shall be clearly indicated in the latter.
5) IEC itself does not provide any attestation of conformity. Independent certification bodies provide conformity assessment services and, in some areas, access to IEC marks of conformity. IEC is not responsible for any services carried out by independent certification bodies.
6) All users should ensure that they have the latest edition of this publication.
7) No liability shall attach to IEC or its directors, employees, servants or agents including individual experts and members of its technical committees and IEC National Committees for any personal injury, property damage or other damage of any nature whatsoever, whether direct or indirect, or for costs (including legal fees) and expenses arising out of the publication, use of, or reliance upon, this IEC Publication or any other IEC Publications.
8) Attention is drawn to the Normative references cited in this publication. Use of the referenced publications is indispensable for the correct application of this publication.
9) IEC draws attention to the possibility that the implementation of this document may involve the use of (a) patent(s). IEC takes no position concerning the evidence, validity or applicability of any claimed patent rights in respect thereof. As of the date of publication of this document, IEC had not received notice of (a) patent(s), which may be required to implement this document. However, implementers are cautioned that this may not represent the latest information, which may be obtained from the patent database available at https://patents.iec.ch. IEC shall not be held responsible for identifying any or all such patent rights.

IEC 60335-2-15 has been prepared by IEC technical committee 61: Safety of household and similar electrical appliances. It is an International Standard.

This seventh edition cancels and replaces the sixth edition published in 2012, Amendment 1:2016 and Amendment 2:2018. This edition constitutes a technical revision.

This edition includes the following significant technical changes with respect to the previous edition:

a) alignment with IEC 60335-1:2020;
b) conversion of some notes to normative text (Clause 1, 8.1.2, 11.7.104, 15.2, 15.101);
c) introduction of surface temperature limits (3.6.102, 7.1, 7.6, 7.12, 7.14, 7.15, 11.1, 11.3, 11.101);

d) addition of instructions for appliances with liquid containers made from polycarbonate material and kettles (7.12);

e) introduction of test probe 18 and clarification of the application force for test probes in 20.103;

f) improvement of spillage test for coffee-makers with a removable coffee pot and addition of test for appliances with a surface that will support a cup of vessel (15.2);

g) specified that kettles are to be tested with NaCl instead of the spillage solution (15.2);

h) addition of spillage tests for built-in appliances (15.104, 15.105);

i) addition of compliance criteria for impact testing on glass containers of kettles, coffee-makers and tea makers (21.1);

j) addition of requirements for the strength of kettle handles (21.101, 21.102);

k) clarification of requirements for drain holes (22.6);

l) added requirements for remote operation (22.49, 22.51);

m) clarification of test method evaluation of appliance couplers for cordless appliances (22.103);

n) clarification of requirements for pressure cookers (22.108, 22.108.1, 22.108.2, 22.109);

o) revision of requirements for the maximum rotation angle of a frothing or hot water nozzle (22.115, R.2.2.5, R.2.2.9);

p) addition of requirements for programmable electronic circuits that limit the number of heating elements and motors able to operate at the same time (22.116, R.2.2.5, R.2.2.9).

The text of this International Standard is based on the following documents:

Draft	Report on voting
61/7289/FDIS	61/7332/RVD

Full information on the voting for its approval can be found in the report on voting indicated in the above table.

The language used for the development of this International Standard is English.

This document was drafted in accordance with ISO/IEC Directives, Part 2, and developed in accordance with ISO/IEC Directives, Part 1 and ISO/IEC Directives, IEC Supplement, available at www.iec.ch/members_experts/refdocs. The main document types developed by IEC are described in greater detail at www.iec.ch/publications.

A list of all parts of the IEC 60335 series, under the general title: *Household and similar electrical appliances – Safety*, can be found on the IEC website.

This part 2 is to be used in conjunction with the latest edition of IEC 60335-1 and its amendments unless that edition precludes it; in that case, the latest edition that does not preclude it is used. It was established on the basis of the sixth edition (2020) of that standard.

NOTE 1 When "Part 1" is mentioned in this standard, it refers to IEC 60335-1.

This part 2 supplements or modifies the corresponding clauses in IEC 60335-1, so as to convert that publication into the IEC standard: Particular requirements for appliances for heating liquids.

When a particular subclause of Part 1 is not mentioned in this part 2, that subclause applies as far as is reasonable. When this standard states "addition", "modification" or "replacement", the relevant text in Part 1 is to be adapted accordingly.

NOTE 2 The following numbering system is used:

– subclauses, tables and figures that are numbered starting from 101 are additional to those in Part 1;

– unless notes are in a new subclause or involve notes in Part 1, they are numbered starting from 101, including those in a replaced clause or subclause;

– additional annexes are lettered AA, BB, etc.

NOTE 3 The following print types are used:

– requirements: in roman type;

– *test specifications: in italic type*;

– notes: in small roman type.

Words in **bold** in the text are defined in Clause 3. When a definition concerns an adjective, the adjective and the associated noun are also in bold.

The following differences exist in the countries indicated below.

– 1: In AU and NZ, there are additional construction and abnormal requirements for all-in-one appliances that do not have pressure cooker functions

– 19.101: The test is not applicable (Japan).

– 25.8: A supply cord having a cross-sectional area of 0,75 mm^2 is not allowed for appliances having a rated current exceeding 6 A (Japan).

– 25.8: Longer supply cords are allowed (Japan).

The committee has decided that the contents of this document will remain unchanged until the stability date indicated on the IEC website under webstore.iec.ch in the data related to the specific document. At this date, the document will be

- reconfirmed,
- withdrawn, or
- revised.

NOTE 4 The attention of National Committees is drawn to the fact that equipment manufacturers and testing organizations can need a transitional period following publication of a new, amended or revised IEC publication in which to make products in accordance with the new requirements and to equip themselves for conducting new or revised tests.

It is the recommendation of the committee that the content of this publication be adopted for implementation nationally not earlier than 12 months or later than 36 months from the date of publication.

INTRODUCTION

It has been assumed in the drafting of this International Standard that the execution of its provisions is entrusted to appropriately qualified and experienced persons.

Guidance documents concerning the application of the safety requirements for appliances can be accessed via TC 61 supporting documents on the IEC website

https://www.iec.ch/tc61/supportingdocuments

This information is given for the convenience of users of this International Standard and does not constitute a replacement for the normative text in this standard.

This standard recognizes the internationally accepted level of protection against hazards such as electrical, mechanical, thermal, fire and radiation of appliances when operated as in normal use taking into account the manufacturer's instructions. It also covers abnormal situations that can be expected in practice and takes into account the way in which electromagnetic phenomena can affect the safe operation of appliances.

This standard takes into account the requirements of IEC 60364 as far as possible so that there is compatibility with the wiring rules when the appliance is connected to the supply mains. However, national wiring rules can differ.

If an appliance within the scope of this standard also incorporates functions that are covered by another part 2 of IEC 60335, the relevant part 2 is applied to each function separately, as far as is reasonable. If applicable, the influence of one function on the other is taken into account.

When a part 2 standard does not include additional requirements to cover hazards dealt with in Part 1, Part 1 applies.

NOTE 1 This means that the technical committees responsible for the part 2 standards have determined that it is not necessary to specify particular requirements for the appliance in question over and above the general requirements.

This standard is a product family standard dealing with the safety of appliances and takes precedence over horizontal and generic standards covering the same subject.

NOTE 2 Horizontal publications, basic safety publications and group safety publications covering a hazard are not applicable since they have been taken into consideration when developing the general and particular requirements for the IEC 60335 series of standards.

An appliance that complies with the text of this standard will not necessarily be considered to comply with the safety principles of the standard if, when examined and tested, it is found to have other features that impair the level of safety covered by these requirements.

An appliance employing materials or having forms of construction differing from those detailed in the requirements of this standard may be examined and tested according to the intent of the requirements and, if found to be substantially equivalent, may be considered to comply with the standard.

NOTE 3 Standards dealing with non-safety aspects of household appliances are:

– IEC standards published by TC 59 concerning methods of measuring performance;
– CISPR 11, CISPR 14-1 and relevant IEC 61000-3 series standards concerning electromagnetic emissions;
– CISPR 14-2 concerning electromagnetic immunity;
– IEC standards published by TC 111 concerning environmental matters.

HOUSEHOLD AND SIMILAR ELECTRICAL APPLIANCES – SAFETY –

Part 2-15: Particular requirements for appliances for heating liquids

1 Scope

This clause of Part 1 is replaced by the following.

This part of IEC 60335 deals with the safety of electrical appliances for heating liquids for household and similar purposes, their **rated voltage** being not more than 250 V including direct current (DC) supplied appliances and **battery-operated appliances**.

Some appliances in this standard are used for heating food.

Examples of appliances that are within the scope of this standard are:

– coffee-makers;
– cooking pans;
– egg boilers;
– **feeding-bottle heaters**;
– kettles and other appliances for boiling water, having a **rated capacity** not exceeding 10 l;
– milk heaters;
– pressure cookers having a **rated cooking pressure** not exceeding 140 kPa and a **rated capacity** not exceeding 10 l;
– **rice cookers**;
– slow cookers;
– **steam cookers**;
– **soy milk makers**;
– tea makers;
– wash boilers;
– yoghurt makers.

Appliances can have more than one function.

Appliances intended for normal household and similar use and that can also be used by laypersons in shops, in light industry and on farms, are within the scope of this standard. Examples of such appliances are glue pots with a water jacket, livestock feed boilers and sterilizers.

If the appliance is intended to be used professionally to process food for commercial consumption, the appliance is not considered to be for household and similar use only.

As far as is practicable, this standard deals with the common hazards presented by appliances that are encountered by all persons in and around the home. However, in general, it does not take into account:

– persons (including children) whose
  - physical, sensory or mental capabilities; or
  - lack of experience and knowledge

  prevents them from using the appliance safely without supervision or instruction;
– children playing with the appliance.

Attention is drawn to the fact that

– for appliances intended to be used in vehicles or on board ships or aircraft, additional requirements can be necessary;
– in many countries,
  - additional requirements are specified by the national health authorities, the national authorities responsible for the protection of labour, the national water supply authorities and similar authorities;
  - additional national requirements for pressure vessels are specified for pressure cookers.

This standard does not apply to

– frying pans and deep fat fryers (IEC 60335-2-13);
– storage water heaters (IEC 60335-2-21);
– instantaneous water heaters (IEC 60335-2-35);
– surface-cleaning appliances employing liquids or steam (IEC 60335-2-54);
– portable immersion heaters (IEC 60335-2-74);
– commercial dispensing appliances and vending machines (IEC 60335-2-75);
– appliances for medical purposes (IEC 60601);
– appliances intended exclusively for industrial purposes;
– appliances intended to be used in locations where special conditions prevail, such as the presence of a corrosive or explosive atmosphere (dust, vapour or gas);
– appliances for high-frequency heating;
– pressure sterilizers;
– humidifiers for household and similar use (IEC 60335-2-98).

2 Normative references

This clause of Part 1 is applicable except as follows.

Addition:

IEC 60584-1, *Thermocouples – Part 1: EMF specifications and tolerances*

SOMMAIRE

AVANT-PROPOS 52
INTRODUCTION 55
1 Domaine d'application 56
2 Références normatives 57
3 Termes et définitions 58
4 Exigences générales 60
5 Conditions générales d'essais 60
6 Classification 60
7 Marquage et instructions 61
8 Protection contre l'accès aux parties actives 64
9 Démarrage des appareils à moteur 64
10 Puissance et courant 64
11 Échauffements 65
12 Charge des batteries à ions métalliques 68
13 Courant de fuite et rigidité diélectrique à la température de régime 68
14 Surtensions transitoires 68
15 Résistance à l'humidité 69
16 Courant de fuite et rigidité diélectrique 72
17 Protection contre la surcharge des transformateurs et des circuits associés 73
18 Endurance 73
19 Fonctionnement anormal 73
20 Stabilité et dangers mécaniques 76
21 Résistance mécanique 77
22 Construction 79
23 Conducteurs internes 85
24 Composants 85
25 Raccordement au réseau et câbles souples extérieurs 86
26 Bornes pour conducteurs externes 86
27 Dispositions en vue de la mise à la terre 86
28 Vis et connexions 87
29 Distances dans l'air, lignes de fuite et isolation solide 87
30 Résistance à la chaleur et au feu 87
31 Protection contre la rouille 87
32 Rayonnement, toxicité et dangers analogues 87
Annexes 95
Annexe B (normative) Appareils alimentés par batteries, batteries séparables et batteries amovibles pour les appareils alimentés par batteries 96
Annexe C (normative) Essai de vieillissement des moteurs 97
Annexe R (normative) Évaluation des logiciels 98
Bibliographie 99

Figure 101 – Calibre pour le mesurage des températures de surface 88

Figure 102 – Représentation schématique de l'essai de débordement de 30 ml 88
Figure 103 – Disposition du plan de travail pour l'essai de débordement dans le cas d'appareils à encastrer..... 89
Figure 104 – Bouteille remplie de la solution de débordement..... 89
Figure 105 – Détail du bouchon de la bouteille et position du trou..... 90
Figure 106 – Position de la bouteille pour l'essai de débordement 90
Figure 107 – Meuble d'essai avec planche de séparation, position de l'entonnoir et exemple de direction d'inclinaison..... 91
Figure 108 – Représentation schématique de la position de serrage pour différentes conceptions 92
Figure 109 – Représentation schématique de l'essai de mouvement horizontal..... 93
Figure 110 – Représentation schématique de l'essai de mouvement vertical..... 93
Figure 111 – Rotation de la buse de moussage ou d'eau chaude 94

Tableau 101 – Échauffements maximaux pour les surfaces accessibles extérieures spécifiées en conditions de fonctionnement normal..... 68

COMMISSION ÉLECTROTECHNIQUE INTERNATIONALE

_____

APPAREILS ÉLECTRODOMESTIQUES ET ANALOGUES – SÉCURITÉ –

Partie 2-15: Exigences particulières pour les appareils de chauffage des liquides

AVANT-PROPOS

1) La Commission Électrotechnique Internationale (IEC) est une organisation mondiale de normalisation composée de l'ensemble des comités électrotechniques nationaux (Comités nationaux de l'IEC). L'IEC a pour objet de favoriser la coopération internationale pour toutes les questions de normalisation dans les domaines de l'électricité et de l'électronique. À cet effet, l'IEC – entre autres activités – publie des Normes internationales, des Spécifications techniques, des Rapports techniques, des Spécifications accessibles au public (PAS) et des Guides (ci-après dénommés "Publication(s) de l'IEC"). Leur élaboration est confiée à des comités d'études, aux travaux desquels tout Comité national intéressé par le sujet traité peut participer. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'IEC, participent également aux travaux. L'IEC collabore étroitement avec l'Organisation Internationale de Normalisation (ISO), selon des conditions fixées par accord entre les deux organisations.
2) Les décisions ou accords officiels de l'IEC concernant les questions techniques représentent, dans la mesure du possible, un accord international sur les sujets étudiés, étant donné que les Comités nationaux de l'IEC intéressés sont représentés dans chaque comité d'études.
3) Les Publications de l'IEC se présentent sous la forme de recommandations internationales et sont agréées comme telles par les Comités nationaux de l'IEC. Tous les efforts raisonnables sont entrepris afin que l'IEC s'assure de l'exactitude du contenu technique de ses publications; l'IEC ne peut pas être tenue responsable de l'éventuelle mauvaise utilisation ou interprétation qui en est faite par un quelconque utilisateur final.
4) Dans le but d'encourager l'uniformité internationale, les Comités nationaux de l'IEC s'engagent, dans toute la mesure possible, à appliquer de façon transparente les Publications de l'IEC dans leurs publications nationales et régionales. Toutes divergences entre toutes Publications de l'IEC et toutes publications nationales ou régionales correspondantes doivent être indiquées en termes clairs dans ces dernières.
5) L'IEC elle-même ne fournit aucune attestation de conformité. Des organismes de certification indépendants fournissent des services d'évaluation de conformité et, dans certains secteurs, accèdent aux marques de conformité de l'IEC. L'IEC n'est responsable d'aucun des services effectués par les organismes de certification indépendants.
6) Tous les utilisateurs doivent s'assurer qu'ils sont en possession de la dernière édition de cette publication.
7) Aucune responsabilité ne doit être imputée à l'IEC, à ses administrateurs, employés, auxiliaires ou mandataires, y compris ses experts particuliers et les membres de ses comités d'études et des Comités nationaux de l'IEC, pour tout préjudice causé en cas de dommages corporels et matériels, ou de tout autre dommage de quelque nature que ce soit, directe ou indirecte, ou pour supporter les coûts (y compris les frais de justice) et les dépenses découlant de la publication ou de l'utilisation de cette Publication de l'IEC ou de toute autre Publication de l'IEC, ou au crédit qui lui est accordé.
8) L'attention est attirée sur les références normatives citées dans cette publication. L'utilisation de publications référencées est obligatoire pour une application correcte de la présente publication.
9) L'IEC attire l'attention sur le fait que la mise en application du présent document peut entraîner l'utilisation d'un ou de plusieurs brevets. L'IEC ne prend pas position quant à la preuve, à la validité et à l'applicabilité de tout droit de brevet revendiqué à cet égard. À la date de publication du présent document, l'IEC n'avait pas reçu notification qu'un ou plusieurs brevets pouvaient être nécessaires à sa mise en application. Toutefois, il y a lieu d'avertir les responsables de la mise en application du présent document que des informations plus récentes sont susceptibles de figurer dans la base de données de brevets, disponible à l'adresse https://patents.iec.ch. L'IEC ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de brevets.

L'IEC 60335-2-15 a été établie par le comité d'études 61 de l'IEC: Sécurité des appareils électrodomestiques et analogues. Il s'agit d'une Norme internationale.

Cette septième édition annule et remplace la sixième édition parue en 2012, l'Amendement 1:2016 et l'Amendement 2:2018. Cette édition constitue une révision technique.

Cette édition inclut les modifications techniques majeures suivantes par rapport à l'édition précédente:

a) le texte a été aligné sur l'IEC 60335-1:2020;
b) certaines notes ont été converties en texte normatif (Article 1, 8.1.2, 11.7.104, 15.2, 15.101);
c) des limites de température de surface ont été introduites (3.6.102, 7.1, 7.6, 7.12, 7.14, 7.15, 11.1, 11.3, 11.101);
d) des instructions ont été ajoutées pour les appareils avec des réservoirs de liquide en matériau polycarbonate et les bouilloires (7.12);
e) le calibre d'essai 18 a été introduit et la force d'application des calibres d'essai a été clarifiée en 20.103;
f) l'essai de débordement a été amélioré pour les cafetières à verseuse amovible et un essai a été ajouté pour les appareils avec une surface de support pour tasse ou récipient (15.2);
g) il est désormais spécifié que les bouilloires doivent être soumises à l'essai avec du NaCl en lieu et place de la solution de débordement (15.2);
h) des essais de débordement ont été ajoutés pour les appareils à encastrer (15.104, 15.105);
i) des critères de conformité pour les essais de choc sur les réservoirs en verre des bouilloires, des cafetières et des théières ont été ajoutés (21.1);
j) des exigences concernant la robustesse des poignées des bouilloires ont été ajoutées (21.101, 21.102);
k) les exigences concernant les orifices d'écoulement ont été clarifiées (22.6);
l) des exigences concernant la commande à distance ont été ajoutées (22.49, 22.51);
m) l'évaluation de la méthode d'essai des connecteurs d'appareils sans câble a été clarifiée (22.103);
n) les exigences concernant les cuiseurs sous pression ont été clarifiées (22.108, 22.108.1, 22.108.2, 22.109);
o) les exigences concernant l'angle maximal de rotation d'une buse de moussage ou d'eau chaude ont été révisées (22.115, R.2.2.5, R.2.2.9);
p) des exigences ont été ajoutées pour les circuits électroniques programmables qui limitent le nombre d'éléments chauffants et de moteurs capables de fonctionner en même temps (22.116, R.2.2.5, R.2.2.9).

Le texte de cette Norme internationale est issu des documents suivants:

Projet	Rapport de vote
61/7289/FDIS	61/7332/RVD

Le rapport de vote indiqué dans le tableau ci-dessus donne toute information sur le vote ayant abouti à son approbation.

La langue employée pour l'élaboration de cette Norme internationale est l'anglais.

Ce document a été rédigé selon les Directives ISO/IEC, Partie 2, il a été développé selon les Directives ISO/IEC, Partie 1 et les Directives ISO/IEC, Supplément IEC, disponibles sous www.iec.ch/members_experts/refdocs. Les principaux types de documents développés par l'IEC sont décrits plus en détail sous www.iec.ch/publications.

Une liste de toutes les parties de la série IEC 60335, publiées sous le titre général *Appareils électrodomestiques et analogues – Sécurité*, se trouve sur le site web de l'IEC.

La présente partie 2 doit être utilisée conjointement avec la dernière édition de l'IEC 60335-1 et ses amendements sauf si cette édition l'exclut. Dans ce cas, la dernière édition qui n'exclut pas la présente partie 2 est utilisée. Elle a été établie sur la base de la sixième édition (2020) de cette norme.

NOTE 1 L'expression "la Partie 1" utilisée dans la présente norme fait référence à l'IEC 60335-1.

La présente partie 2 complète ou modifie les articles correspondants de l'IEC 60335-1, de façon à transformer cette publication en norme IEC: Exigences particulières pour les appareils de chauffage des liquides.

Lorsqu'un paragraphe particulier de la Partie 1 n'est pas mentionné dans cette partie 2, ce paragraphe s'applique pour autant que cela soit raisonnable. Lorsque la présente norme mentionne "addition", "modification" ou "remplacement", le texte correspondant de la Partie 1 doit être adapté en conséquence.

NOTE 2 Le système de numérotation suivant est utilisé:

– les paragraphes, tableaux et figures qui s'ajoutent à ceux de la Partie 1 sont numérotés à partir de 101;
– à l'exception de celles qui sont dans un nouveau paragraphe ou de celles qui concernent des notes de la Partie 1, les notes sont numérotées à partir de 101, y compris celles des articles ou paragraphes qui sont remplacés;
– les annexes qui sont ajoutées sont désignées AA, BB, etc.

NOTE 3 Les caractères d'imprimerie suivants sont utilisés:

– exigences: caractères romains;
– *modalités d'essais: caractères italiques*;
– notes: petits caractères romains.

Les termes en **gras** dans le texte sont définis à l'Article 3. Lorsqu'une définition concerne un adjectif, l'adjectif et le nom associé figurent également en gras.

Les différences suivantes existent dans les pays indiqués ci-après.

– Article 1: En Australie et en Nouvelle-Zélande, il existe des exigences de construction et de fonctionnement anormal supplémentaires pour les appareils tout-en-un qui ne disposent pas de fonctions de cuisson sous pression.
– 19.101: L'essai ne s'applique pas (Japon).
– 25.8: Un câble d'alimentation qui a une section de 0,75 mm^2 n'est pas autorisé pour les appareils dont le courant assigné dépasse 6 A (Japon).
– 25.8: Des câbles d'alimentation plus longs sont admis (Japon).

Le comité a décidé que le contenu de ce document ne sera pas modifié avant la date de stabilité indiquée sur le site web de l'IEC sous webstore.iec.ch dans les données relatives au document recherché. À cette date, le document sera

- reconduit,
- supprimé, ou
- révisé.

NOTE 4 L'attention des Comités nationaux est attirée sur le fait que les fabricants d'appareils et les organismes d'essai peuvent avoir besoin d'une période transitoire après la publication d'une nouvelle publication IEC, ou d'une publication amendée ou révisée, pour fabriquer des produits conformes aux nouvelles exigences et pour adapter leurs équipements aux nouveaux essais ou aux essais révisés.

Le comité recommande que le contenu de cette publication soit adopté pour application nationale (obligatoire) au plus tôt 12 mois et au plus tard 36 mois après la date de publication.

INTRODUCTION

Il a été admis par hypothèse, en établissant la présente Norme internationale, que l'exécution de ses dispositions était confiée à des personnes expérimentées et ayant une qualification appropriée.

Les documents de recommandations concernant l'application des exigences de sécurité pour les appareils peuvent être consultés dans les documents de support du CE 61, accessibles sur le site web de l'IEC à l'adresse:

https://www.iec.ch/tc61/supportingdocuments

Cette information est donnée à l'intention des utilisateurs de la présente Norme internationale et ne constitue nullement un remplacement du texte normatif de la présente norme.

La présente norme reconnaît le niveau de protection internationalement accepté contre les risques électriques, mécaniques, thermiques, liés au feu et au rayonnement des appareils, lorsqu'ils fonctionnent comme en usage normal en tenant compte des instructions du fabricant. Elle couvre également les situations anormales auxquelles on peut s'attendre dans la pratique et elle tient compte de la façon dont les phénomènes électromagnétiques peuvent affecter le fonctionnement sûr des appareils.

La présente norme tient compte autant que possible des exigences de l'IEC 60364, de façon à rester compatible avec les règles d'installation quand l'appareil est raccordé au réseau d'alimentation. Cependant, des règles d'installation nationales peuvent être différentes.

Si un appareil relevant du domaine d'application de la présente norme comporte également des fonctions couvertes par une autre partie 2 de l'IEC 60335, la partie 2 correspondante est appliquée à chaque fonction séparément, dans la limite du raisonnable. Si cela s'applique, l'influence d'une fonction sur les autres fonctions est prise en compte.

Lorsqu'une partie 2 ne comporte pas d'exigences complémentaires pour couvrir les dangers traités dans la Partie 1, la Partie 1 s'applique.

NOTE 1 Cela signifie que les comités d'études responsables pour les parties 2 ont déterminé qu'il n'était pas nécessaire de spécifier des exigences particulières pour l'appareil en question en plus des exigences générales.

La présente norme est une norme de famille de produits traitant de la sécurité d'appareils et a préséance sur les normes horizontales et génériques couvrant le même sujet.

NOTE 2 Les publications horizontales, les publications fondamentales de sécurité et les publications groupées de sécurité couvrant un danger ne s'appliquent pas, parce qu'elles ont été prises en considération lorsque les exigences générales et particulières ont été étudiées pour la série de normes IEC 60335.

Un appareil conforme au texte de la présente norme ne sera pas nécessairement jugé conforme aux principes de sécurité de la norme si, lorsqu'il est examiné et soumis aux essais, il apparaît qu'il présente d'autres caractéristiques qui compromettent le niveau de sécurité visé par ces exigences.

Un appareil utilisant des matériaux ou présentant des modes de construction différents de ceux décrits dans les exigences de la présente norme peut être examiné et soumis aux essais en fonction de l'objectif poursuivi par ces exigences et, s'il est jugé pratiquement équivalent, il peut être estimé conforme aux principes de sécurité de la présente norme.

NOTE 3 Les normes traitant des aspects non relatifs à la sécurité des appareils électrodomestiques sont:

– les normes IEC publiées par le comité d'études 59 concernant les méthodes de mesure d'aptitude à la fonction;
– les normes CISPR 11 et CISPR 14-1, ainsi que les normes applicables de la série IEC 61000-3 concernant les émissions électromagnétiques;
– la norme CISPR 14-2 concernant l'immunité électromagnétique;
– les normes IEC publiées par le comité d'études 111 concernant l'environnement.

APPAREILS ÉLECTRODOMESTIQUES ET ANALOGUES – SÉCURITÉ –

Partie 2-15: Exigences particulières pour les appareils de chauffage des liquides

1 Domaine d'application

L'article de la Partie 1 est remplacé par le texte suivant.

La présente partie de l'IEC 60335 traite de la sécurité des appareils électriques de chauffage des liquides pour usages domestiques et analogues, dont la **tension assignée** est inférieure ou égale à 250 V, y compris les appareils alimentés en courant continu et les **appareils alimentés par batteries**.

Certains appareils de la présente norme sont utilisés pour chauffer des aliments.

La liste suivante répertorie les exemples d'appareils qui relèvent du domaine d'application de la présente norme:

– les cafetières;
– les sauteuses;
– les cuiseurs à œufs;
– les **chauffe-biberons**;
– les bouilloires et autres appareils pour faire bouillir de l'eau, dont la **capacité assignée** ne dépasse pas 10 l;
– les chauffe-lait;
– les appareils de cuisson sous pression dont la **pression de cuisson assignée** ne dépasse pas 140 kPa et dont la **capacité assignée** ne dépasse pas 10 l;
– les **cuiseurs à riz**;
– les mijoteuses;
– les **cuiseurs à vapeur**;
– les **préparateurs de lait de soja**;
– les théières;
– les lessiveuses;
– les yaourtières.

Les appareils peuvent avoir plusieurs fonctions.

Les appareils destinés à un usage domestique normal et analogue et qui peuvent également être utilisés par des usagers non avertis dans des magasins, chez des artisans et dans des fermes, sont compris dans le domaine d'application de la présente norme. Les chauffe-colle à bain-marie, les chaudrons-cuiseurs et les stérilisateurs sont des exemples de tels appareils.

Si un appareil est destiné à être utilisé par des professionnels pour la préparation d'aliments à des fins commerciales, cet appareil n'est pas considéré comme étant uniquement à usage domestique et analogue.

Dans la mesure du possible, la présente norme traite des dangers courants présentés par les appareils, encourus par tous les individus à l'intérieur et autour de l'habitation. Cependant, elle ne tient en général pas compte:

– des personnes (y compris des enfants) dont
  - les capacités physiques, sensorielles ou mentales; ou
  - le manque d'expérience et de connaissance

  les empêchent d'utiliser l'appareil en toute sécurité sans surveillance ou instruction;
– des enfants qui jouent avec l'appareil.

L'attention est attirée sur le fait que

– pour les appareils destinés à être utilisés dans des véhicules ou à bord de navires ou d'avions, des exigences supplémentaires peuvent être nécessaires;
– dans de nombreux pays,
  - des exigences supplémentaires sont spécifiées par les organismes nationaux de la santé, par les organismes nationaux responsables de la protection des travailleurs, par les organismes nationaux responsables de l'alimentation en eau et par des organismes similaires;
  - des exigences supplémentaires relatives aux récipients sous pression sont spécifiées pour les cuiseurs sous pression.

La présente norme ne s'applique pas

– aux poêles à frire et aux friteuses (IEC 60335-2-13);
– aux chauffe-eau à accumulation (IEC 60335-2-21);
– aux chauffe-eau instantanés (IEC 60335-2-35);
– aux appareils de nettoyage des surfaces qui utilisent des liquides ou de la vapeur (IEC 60335-2-54);
– aux thermoplongeurs mobiles (IEC 60335-2-74);
– aux distributeurs commerciaux avec ou sans moyen de paiement (IEC 60335-2-75);
– aux appareils destinés à des usages médicaux (IEC 60601);
– aux appareils prévus exclusivement pour des usages industriels;
– aux appareils destinés à être utilisés dans des locaux qui présentent des conditions particulières, telles que la présence d'une atmosphère corrosive ou explosive (poussière, vapeur ou gaz);
– aux appareils de chauffage à haute fréquence;
– aux stérilisateurs à pression;
– aux humidificateurs pour usages domestiques et analogues (IEC 60335-2-98).

2 Références normatives

L'article de la Partie 1 s'applique, avec l'exception suivante.

Addition:

IEC 60584-1, *Couples thermoélectriques – Partie 1: Spécifications et tolérances en matière de FEM*